



**Procès-verbal du Conseil de participation**  
**du mardi 13 septembre 2022**

*Début de la séance à 16h30*

*Levée de la séance à 17h*

*Présents :*

*Les représentants du P.O. :*

*Monsieur David CORDONNIER – Echevin de l’Instruction publique*

*Monsieur Damien CASTELLI – Responsable opérationnel Education-Loisirs-Action sociale*

*Madame Valérie LEGA – Directrice Clair-Vivre Omega*

*Madame Valérie PASTEYNS – Directrice Clair-Vivre Alpha*

*Madame Cécile VANDERMEIREN – Secrétaire Clair-Vivre Alpha*

*Les représentantes de l’équipe PSE :*

*Madame Valéria VIRGA*

*La représentante du personnel d’entretien :*

*Madame Monique MARIN*

*Les représentants de l’équipe éducative :*

*Madame Virginie GALATTO – institutrice Alpha Germinal*

*Madame Magali CERFONT – institutrice Omega*

*Madame Anne TROTTA – éducatrice Omega*

*Les représentants des parents (A.P.) :*

*Monsieur Corentin BRUYERE*

La séance est ouverte à 16h30.

Monsieur CORDONNIER prend la parole.

Après avoir salué les participants, il propose de faire un tour de présentation avant de passer aux points mis à l'ordre du jour.

### **Information sur la mise en place du tronc commun (Alpha)**

Madame PASTEYNS explique qu'une équipe a été créée pour la mise en place du tronc commun et que tous les enseignants ont été formés au nouveau référentiel à raison d'un jour en présentiel et deux en distanciel.

Concernant l'annonce d'un.e deuxième enseignant.e par classe, elle précise qu'il ne s'agit que de deux périodes par semaine dans toutes nos classes de 5/8.

Un éveil aux langues a également été mis en place. Il consiste en de petits moments répartis sur la semaine durant lesquels les enfants apprennent par exemple à dire « bonjour » ou à chanter dans une autre langue.

Madame LEGA ajoute que cette année se sont les équipes de 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> qui sont formées pour entrer dans le tronc commun en 2023.

Elle en profite pour annoncer que le plan de pilotage Omega a été approuvé par toutes les instances et qu'il est donc mis en œuvre à dater du 29/08/2022.

### **Présentation des frais scolaires Alpha et Omega**

Après avoir rappelé que le décret gratuité s'appliquait aux maternelles, Monsieur CORDONNIER demande s'il y a des questions concernant les frais scolaires envoyés au préalable aux membres du Conseil.

Madame PASTEYNS fait remarquer l'ajout de frais de séjour pédagogique pour les classes maternelles de Mailis Crochelet et Hélène Marasti par rapport à la version initiale envoyée.

Les frais scolaires sont approuvés à l'unanimité.

### **Demande de mise au point par rapport aux toilettes**

L'AP ayant demandé de faire le point sur la problématique des toilettes, Monsieur CORDONNIER fait savoir que la décision du P.O. est de laisser priorité aux lieux d'accueil d'enfants lors d'absences parmi le personnel de nettoyage. Un meilleur accompagnement des concierges a également été mis en place au point de vue coaching d'équipe.

Concernant le pavillon 7, Monsieur CORDONNIER précise qu'il a demandé d'inscrire au budget de l'an prochain la désignation d'un architecte pour son réaménagement.

Madame MARIN explique que les toilettes de la cour de récréation sont vues 5x par jour et nettoyées 3x par jour : après la récréation du matin (vers 11h) – après la récréation du midi (vers 13h30) – après la garderie du soir (vers 18h30).

Divers

- Concernant l'appel à projet de la FWB "Accompagnement à la transition vers une cour de récréation partagée", Madame LEGA souhaite faire savoir qu'un groupe de travail a répondu, non pas pour les 10.000 € pour l'infrastructure mais pour une demande d'accompagnement.

En l'absence d'autre intervention, Monsieur CORDONNIER clôture la séance.

La séance est levée à 17h.

C. VANDERMEIREN

Secrétaire

D. CORDONNIER

Président